

Compte-rendu du Comité Opérationnel Le 13 novembre 2007 à l'antenne de la maison de l'emploi - La Roche sur Foron

Présents :

Collège « élus » :

Mme Marie-Cécile COUTIN (Conseil général),
M. Gilles Ravache (Conseiller régional, élu pilote).

Collège « Etat / SPE et autorités académiques » :

Mme Emmanuelle DUFOURD (ANPE de Cluses),
Mme Chrystèle DELBART (Coordinatrice Emploi Formation DDTEFP),
M. Emmanuel DENTIN (Directeur MLJ),
Mme Bérénice CROISSANT (ASSEDIC des Alpes)

Collège « Partenaires économiques et sociaux » :

Mme Françoise Michel-Gay

Collège « citoyens » :

M. Jean-Louis LARATTE (Président du CLD du Faucigny)

ET Mme Céline QUESTER (Chargée de mission CTEF du Conseil régional)

Mme Stéphanie MEDEIROS (Codirectrice Maison de l'emploi)

Mme Marion CHAUMONTET (Animatrice du CTEF)

Excusés :

Mme Josiane SCHEPPLER (Conseillère régionale, rapporteur du CDRA Faucigny),

Mme Géraldine ROUX (CGT),

Mme Claude JIGUET-GUEGUEN (Directrice du CIO de Cluses),

Mme Eliane PERRICHET (Directrice de l'ANPE de Cluses),

M. Ivan BOUCHIER (Sous-Préfet),

M. Jean-Marc BOISIER (Directeur adjoint CAP EMPLOI).

1. Présentation de la note d'analyse du diagnostic 2007

La note d'analyse est validée et sera présentée lors de l'ITP du 28 novembre.

- La priorité est réaffirmée concernant la lutte contre l'illettrisme.

Plusieurs dispositifs et outils existent en direction de la lutte contre l'illettrisme, notamment Déclic, des ateliers de Tip Top Emploi, ... L'objectif est de pouvoir les conforter, les pérenniser.

La question se pose également d'une réponse dans le cadre des AOF.

Patricia Bertrand, directrice du CRIA 74, sera conviée lors du prochain comité opérationnel pour traiter plus particulièrement de cette question.

- La lourdeur administrative des dossiers est également discutée.

M. Ravache rappelle à ce propos que dans le cas notamment des conventions individuelles (AIA et CIJ), il s'agit bien d'une intervention en dernier recours, après vérification que les dispositifs de droit commun ne peuvent pas répondre à la demande, ce qui justifie une certaine « lourdeur ».

Bérénice Croissant mentionne une initiative ANPE / Assedic (au niveau départemental) avec une centralisation des besoins de formation individuels afin de pouvoir constituer, quand c'est possible, des groupes.

Peut-être serait-il intéressant d'élargir ce travail aux autres prescripteurs via les 4 CTEF du département ?

2. Evaluation des actions 2007 - perspectives 2008

Les membres présents se sont exprimés pour une reconduction (ou pas) des actions 2007 et sur l'inscription de nouvelles actions pour 2008.

Ce travail s'est fait en partie en utilisant l' « outil GUTMA », outil d'aide à la décision.

5 actions n'ont pas pu être traitées en réunion et ont fait l'objet de mails.

Suite à ce travail, le plan d'actions 2008 est formalisé et sera présenté pour validation à l'ITP du 28 novembre.

3. DADT 2008

Un travail préparatoire avait été réalisé avec les prescripteurs.

La répartition de l'enveloppe territoriale est validée. Elle sera présentée également pour validation lors de l'ITP du 28 novembre.

Des difficultés ont été relevées par l'ANPE concernant la mise en œuvre par l'IFRA des AOF. Il est décidé que, conformément au schéma local d'organisation des AOF, c'est OPALE qui est le lieu de régulation concernant les AOF. En ce sens, OPALE écrira un courrier d'alerte à l'IFRA.

Concernant les chantiers d'insertion, le comité local des financeurs s'est réuni le 12 novembre.

Des questions se posent encore quant à la répartition de l'enveloppe « CTEF » allouée aux chantiers.

Fait le 22 novembre 2007